

# Déclaration



Le 6 décembre, nous soulignons la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Cette journée est soulignée chaque année au Canada en souvenir des 14 femmes qui ont été tuées à l'École Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989 et en reconnaissance de la lutte continue pour l'égalité sociale entre les femmes et les hommes.

Cette année, Unifor commémore le 30<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Montréal en prenant le temps de réfléchir à la violence et au harcèlement fondés sur le sexe qui se persistent de façon inacceptable dans notre société et de s'engager dans des actions individuelles et collectives pour apporter des changements.

Le rapport d'enquête de 2019 sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a présenté 231 appels à la justice. Lors de notre congrès statutaire, nous avons adopté une résolution demandant aux gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux d'adopter intégralement le rapport et de mettre en œuvre les appels à la justice. Nous nous sommes également engagés à utiliser nos programmes d'éducation pour promouvoir la vérité et la réconciliation, notamment en reconnaissant la réalité de la violence faite aux femmes, aux filles autochtones et aux personnes bi-spirituelles.

Unifor fera pression pour que le Canada ratifie la *Convention de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail* (Convention n° 190). Cette Convention fournit un cadre d'action clair. Elle repose sur un avenir de travail fondé sur la dignité et le respect, exempt de violence et de harcèlement. C'est la première fois que le droit universel à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement est clairement énoncé dans un traité international. Nous nous joignons au mouvement syndical international pour demander une ratification rapide dans le monde entier.

Unifor demande également au Canada d'élaborer un plan d'action national sur la violence fondée sur le genre. Un plan d'action national assurerait une compréhension commune des causes profondes de la violence fondée sur le genre et mettrait en place des efforts coordonnés et efficaces aux niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal.

Nous savons qu'en plus de nous attaquer directement à la violence et au harcèlement, nous devons aussi faire pression en faveur d'initiatives systémiques d'égalité entre les sexes qui donnent aux femmes et aux filles la sécurité économique nécessaire pour faire leurs propres choix dans la vie – des initiatives comme l'accès à de bons emplois, l'équité salariale et des services de garde universels.

Des lois, des programmes sociaux et des politiques solides en matière d'équité sont des éléments clés de l'élimination de la violence fondée sur le genre. En tant que syndicat, nous nous engageons à lutter pour eux, pas seulement le 6 décembre, mais tous les jours de l'année.